



au fil du Talent

## **PREAVIS MUNICIPAL N° 7-2/20**

### **Au Conseil communal de et à Chavornay**

7080-15/EG/sw

Chavornay, le 15.05.2020

<p><b>Corcelles-sur-Chavornay : optimisation et transformation de la salle d'éducation physique en milieu scolaire et changement de l'installation de chauffage - Demande de crédit</b></p>
---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

#### **Préambule**

Dans le cadre de l'ESPCE et afin de répondre à un développement futur des besoins en salle d'éducation physique et d'optimiser également les transports scolaires, il a été demandé d'étudier la faisabilité de modifier la salle de Corcelles en salle de gymnastique selon VD1 et de rythmique pour les classes de 1 à 4 primaires (4 à 8 ans).

Une première étude réalisée en 2017 prévoyait un coût total de CHF 1'160'000.00. Après réflexion et analyse, la Municipalité est arrivée à la solution proposée dans le cadre de ce préavis.

#### **But du Préavis**

Le but étant de proposer une solution réalisable et raisonnable sur le site scolaire de Corcelles, tout en tenant compte des facteurs suivants :

- Améliorer les conditions de travail et d'organisation ;
- Optimiser les coûts de déplacement des élèves.

Le fait d'adapter la grande salle de Corcelles en salle d'éducation physique permettrait à la Commune d'optimiser et de bien planifier les futures infrastructures sportives sur le site du Verneret.

#### **Etat actuel**

Le bâtiment actuel a été rénové en 2006. Il est utilisé pour des locations privées en week-end et par les sociétés locales les soirs de la semaine. La salle située au 1<sup>er</sup> étage est composée d'une cuisine « traiteur », d'une scène avec accès uniquement depuis la salle et de deux sorties de secours. Les tables et chaises sont stockées sur la scène. Le sol de la salle est un revêtement de type « Altro ». Le vestiaire et les sanitaires se trouvent au rez-de-chaussée du bâtiment.

Le bâtiment est actuellement chauffé au rez-de-chaussée par des radiateurs électriques et au 1<sup>er</sup> étage par 2 poêles à pellets.

Lors de la dernière législature, tous les bâtiments communaux de Corcelles, y compris la grande salle, ont été reliés au réseau du gaz de ville.

Depuis maintenant un peu plus d'une année, deux classes de Corcelles 1-2 P. occupent la salle le vendredi matin pour deux périodes de « rythmique ». Des aménagements simples ont été réalisés afin de les accueillir tels qu'un vestiaire, la protection des bords dangereux et installation d'armoires.

Ce premier retour nous a permis d'observer l'importance de pouvoir bénéficier d'une installation permettant des heures d'éducation physique ou de rythmique sur le même site scolaire que les salles de classe.

Par ailleurs, la Commune de Chavornay dispose actuellement de 3 salles avec scène pour des représentations (SPOLY, grande salle de Chavornay et grande salle de Corcelles).

Il est à relever que dans le futur, les salles de classe qui ne disposeraient pas de salle de gym ou de rythmique seront appelées à disparaître à terme. L'aménagement proposé contribuera donc à pérenniser les salles de classe de Corcelles.

### **Récapitulation des surfaces à disposition dans la grande salle :**

#### **1<sup>er</sup> étage**

Grande salle env. 205m<sup>2</sup>

Scène env.73m<sup>2</sup>

Cuisine env. 18m<sup>2</sup>

#### **Rez-de-chaussée**

Vestiaire env.20m<sup>2</sup>

Sanitaires existants

Salle communale env. 56m<sup>2</sup>

Local pompier env. 38 m<sup>2</sup>

Voirie et local jeunesse env. 40m<sup>2</sup>

#### **Remarques diverses :**

Chauffage du bâtiment

- Rez-de-chaussée : radiateurs électriques
- 1<sup>er</sup> étage : 2 poêles à pellets de 2006

Gaz : introduction en attente à l'intérieur du bâtiment

Isolation phonique adaptée

Enveloppe du bâtiment isolée





### Situation des bâtiments scolaires



- 1 Grande salle
- 2 Collège 1- 4 P (4 classes et 2 salles d'appuis)
- 3 Place d'arrêt des bus scolaire
- 4 Passage sécurisé avec feux piétons

### **Conditions du programme des locaux pour salle de rythmique**

Aire d'évolution : longueur 12 à 16 m, largeur 9 à 12 m

Local matériel : 20 m<sup>2</sup>

Vestiaire : si uniquement des classes enfantines un seul local de 20 m<sup>2</sup> est exigé, autrement deux vestiaires séparés

L'installation de douche n'est pas obligatoire

WC filles, garçons et handicapés

Vestiaire maîtres séparé

### **Conditions du programme des locaux pour salle EPH VD1 (Education Physique)**

Aire d'évolution : 288 m<sup>2</sup>, hauteur 7 m

Local matériel : 70m<sup>2</sup>

Vestiaire : douches filles et douches garçon, surface 100m<sup>2</sup>

WC filles, garçons et handicapés

Vestiaire avec douche maîtres

## **Evaluation des besoins scolaires**

### **Situation actuelle des transports pour les périodes d'éducation physique**

<b>Lieu de départ</b>		<b>Nb de périodes de 45 min.</b>	<b>Transport</b>	<b>Lieu d'activité</b>
Corcelles	2 classes 1-2 P	*6 périodes	1 transport à Bavois 1 transport à Ependes	2 X 1 période à Corcelles
	1 classe 3P	*3 périodes	1 transport à Chavornay 1 transport à Ependes	
	1 classe 4p	*3 périodes	1 transport à Chavornay 1 transport à Ependes	
Vieux- Collège	2 classes 1-2P	6 périodes	4 transports à Bavois	
Cité	2 classes 3p	6 périodes	Néant	Salle de rythmique Cité
	2 classes 3p	*6 périodes	2 transports à Chavornay Verneret 2 transports à Bavois	+ salle de rythmique Cité
	2 classes 4p	*6 périodes	2 transports à Chavornay Verneret 2 transports à Bavois	+ salle de rythmique Cité

Soit un potentiel de \*24 périodes d'éducation physique à Corcelles.

Donc, une optimisation possible des transports de 12 périodes pour les classes du collège de la Cité qui pourraient se déplacer à Corcelles et libérer ainsi les salles sur le site du Verneret et de Bavois.

Il en résulterait une économie annuelle de l'ordre de 15'000.00.

Par ailleurs, il est en particulier très important de créer de la disponibilité des salles de sports du Verneret pour les augmentations futures des salles de classe.

## Descriptif du projet

Le projet comporte deux phases :

Phase 1 : Changement de production de chaleur et de diffusion de la chaleur au rez-de-chaussée et au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment

Phase 2 : Adaptation de la grande salle pour accueillir les leçons d'éducation physique pour les classes de 1 à 4 P avec un local de rangement (annexe 1).

A ce stade du projet, la grande salle a déjà les dimensions requises pour être reconnue comme salle de rythmique.

Avec le démontage de la scène, la surface évolutive de la nouvelle grande salle sera d'env. 240 m<sup>2</sup> « VD1=288m<sup>2</sup> » avec une hauteur à la poutraison de 4 m (VD1=7m).

La surface totale sera d'env.278m<sup>2</sup> dont un local matériel d'env. 38m<sup>2</sup>.

Avec ces dimensions et dans l'attente de la construction d'une nouvelle salle de sport, une autorisation du service cantonal pourra être obtenue afin de dispenser des leçons d'éducation physique pour les classes de 1 à 4 P. Le service cantonal a admis une hauteur de 4 m sous la poutraison étant donné que la salle est réservée au 1 à 4 P.

De plus, au vu de la nouvelle réglementation sur l'aménagement du territoire, nous devons nous engager à supprimer les chauffages électriques dans les bâtiments avant 2030.

### Délais

Les travaux seraient terminés pour janvier 2021

### Synthèse

<b>Avantages</b>	<b>Inconvénients</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Répond au besoin et à l'organisation scolaire</li><li>• Pérennisation du collège de Corcelles</li><li>• Libération d'heures de gym au Verneret</li><li>• Economies des coûts de transports</li><li>• Mise en valeur du bâtiment</li><li>• Occupation du bâtiment en journée</li><li>• Augmentation de la surface de la salle pour les activités sportives locales et pour les USL.</li><li>• Le bien-être des élèves</li><li>• 4 salles de gym à disposition</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demande d'autorisation au canton pour l'équivalent en salle d'éducation physique VD1</li><li>• Suppression de la scène</li><li>• Deuxième vestiaire dans la salle du rez à gauche</li><li>• WC handicapé dans le collège</li></ul>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Coût non comparable à une construction neuve</li><li>• Permet de pérenniser le site scolaire de Corcelles</li><li>• Permet de planifier à moyen terme le développement des infrastructures scolaires sur le site du Verneret</li><li>• Mise aux normes du chauffage (Obligation légale)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dimension légèrement inférieure pour une salle type VD 1</li></ul>

## Coût estimatif des travaux

Libellé	Devis	N°	Montant en CHF	Totaux en CHF
Etude				<b>25'000.-</b>
CECB+	EHE SA		5'000.-	
Prestations d'architecte	Estimé		20'000.-	
<b>Phase 1</b>				<b>100'000.-</b>
Changement du chauffage				
Remplacement complet du chauffage Panneaux rayonnant	Alvazzi SA	2088592-1	87'000.-	
Electricien	Estimé		8'000.-	
Divers et imprévus			5'000.-	
<b>Phase 2</b>				<b>269'000.-</b>
Adaptation en salle de sport				
Démontage de la scène et réfection du sol	JPF-Ducret SA	28.04.2020	188'600.-	
Local engins avec mobilier	JPF-Ducret SA	28.04.2020	30'000.-	
Changement 6 fenêtres	Estimé		8'000.-	
Electricien (éclairage et prises)	Estimé		10'000.-	
Lignes au sol pour l'éducation physique	Estimé		6'000.-	
Modification du meuble de cuisine + store	Estimé		10'000.-	
Ferblantier			1'400.-	
Divers et imprévus			15'000.-	
<b>Total TTC Montant forfaitaire</b>				<b>394'000.-</b>

En l'état il s'agit d'un estimatif des coûts. Des devis seront demandés pour chaque MO.

Le changement des fenêtres et la mise en service d'un chauffage au gaz naturel ne donne pas droit à des subventions cantonales.

### **Loyer**

Le loyer annuel facturé pour une période s'élève à CHF 840.00/an, soit un total annuel de CHF 20'160.00 pour 24 périodes.

## Financement

Ce crédit figure partiellement au plan des investissements à hauteur de CHF 100'000.00 pour la réfection du chauffage.

Le financement sera assuré par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, par un recours à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement. Il fera l'objet d'un compte au bilan, amortissable en 20 ans.

Charges financières annuelles :

Amortissement	394'000.- sur 20 ans	CHF	19'700.-
Intérêt annuel moyen	394'000.- à 0.5%	CHF	1'970.-
Charges annuelles moyennes		CHF	21'670.-

## Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité invite le Conseil communal à soutenir la demande pour l'engagement des travaux préparatoires et à prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Chavornay

Vu le préavis de la Municipalité n° 7-2/20,  
Où le rapport de la Commission ad hoc,  
Où le rapport de la Commission des finances  
Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- d'autoriser la Municipalité à procéder à l'optimisation et transformation de la salle d'éducation physique en milieu scolaire et changement de l'installation de chauffage de la grande salle de Corcelles;
- d'accorder à ce titre un crédit **de CHF 394'000.00;**
- de financer cette construction par la trésorerie courante ou alors, si cette dernière n'était pas suffisante, de recourir à l'emprunt dans le cadre du plafond d'endettement et de porter cette dépense sur un compte au bilan amortissable en 20 ans, au maximum.

Le Syndic

Le Secrétaire

Délégué de la Municipalité : M. Eric Gorgerat

**Annexe 1**



**Guichet cartographique cantonal**

**Grande salle Corcelles-sur-Chavornay**



Variante implantation local matériel



1:500